



La Lettre de FNE Pays de la Loire

Rapport d'activité 2013

Retour sur l'assemblée
générale 2014

Actualités régionales

Vous trouverez aussi :

- Les actualités de la fédération
- Présentation d'une association membre
- Nos informations juridiques



SOMMAIRE

- Actualités de la fédération p.1**
- Rapport d'Activité 2013 p.3**
- Actualités Régionales p.11**
- Nos pages juridiques p.12**

Mentions légales

Directeur de publication : Yves LEPAGE

Rédaction, conception et réalisation : Xavier METAY, Benjamin HOGOMMAT, Lise BOUHIER

Avec la participation de : B. GUILLEMOT et H. Le STRAT

Illustrations : METAY X., FNE, DREAL PACA, GERARD N., Questmachine.org, France-Voyage.com, DALBERA J-P., KORNOFULGURE, VIGOUROUX F., ABELARD A., Picardie Nature, JEANLEU, Y. LE QUELLEC

Page de couverture : METAY X.

Impression : L'Atelier du Papier Recyclé

58 bis Bd de Strasbourg - 49000 Angers

Imprimé sur du papier recyclé

Edité à 300 exemplaires papier

Vendu à la demande : 4€

ISSN : 2260-6440



Cette revue et son contenu sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0 France.

Yves LEPAGE
Président de FNE
Pays de la Loire



EDITO

L'assemblée générale 2014 a de nouveau prouvé le dynamisme de notre mouvement associatif en Pays de la Loire et de l'importance de notre rôle en matière de défense de l'environnement.

Le rapport d'activité présenté dans ce numéro vous permettra de mieux connaître notre association à travers tous ces champs d'intervention et de percevoir au mieux nos actions développées en 2013. Certaines d'entre elles se poursuivront en 2014 et nous continuerons à être le porte-parole de nos associations membres et donc de la société civile auprès des instances régionales de décision.

Notre travail de fond et notre montée en puissance s'appuie essentiellement sur le bénévolat et, en amont, le travail de l'équipe de salariés. Il est confronté à la dure réalité de la réduction du soutien financier des pouvoirs publics à la vie associative, réalité qui s'accroît d'année en année même si nos partenaires apprécient notre apport dans les réunions ou débats. Nous sommes par essence même acteur régional de l'économie sociale et solidaire centré sur toutes les problématiques de l'environnement et du développement durable.

Créateur de richesses humaines et naturelles, nous continuerons notre travail et comptons sur chacun de nos partenaires associatifs, institutionnels, économiques pour aller de l'avant et pouvoir concrétiser notre programme d'actions 2014.

Assemblée Générale 2014

FE 53 a accueilli FNE Pays de la Loire à Ruillé-Froid-Fonds en Mayenne pour la tenue de son assemblée générale ordinaire 2014 le matin du samedi 15 février 2014. L'introduction de cette journée a été faite par Monsieur le Maire et Madame Sophie Bringuy, conseillère régionale, vice-présidente en charge de l'environnement. Plus de trente personnes représentant nos associations membres se sont retrouvées pour entendre la présentation du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier 2013. Les échanges, nombreux, ont permis d'enrichir les présentations.

Tous les rapports, ainsi que les montants des cotisations et le programme d'orientation 2014 ont été votés à l'unanimité. Comme tous les ans, le conseil d'administration a été en parti renouvelé. Celui-ci accueille un nouvel administrateur représentant l'association Virage Énergie Climat Pays de la Loire nouvellement adhérente.

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le même jour pour élire le nouveau Bureau de l'association. Celui-ci se compose de la sorte :



Yves Lepage, Président de FNE Pays de la Loire et Florence Denier-Pasquier, Vice-Présidente de FNE

Président : Yves LEPAGE

Vice-présidents : Jean-Christophe GAVALLET et Gildas TOUBLANC

Secrétaire : Yves LE QUELLEC

Secrétaire adjoint : Benoit DUCHENNE

Trésorière : Sophie JONVILLE

Trésorier adjoint : Benoit GRAUX

L'après-midi était consacré à la présentation par chacune des associations membres directes d'une action "coup de cœur" de l'année 2013. Ces présentations ont permis d'illustrer la diversité des actions menées par notre mouvement associatif, de partager celles-ci sur le plan méthodologique et de démarche de projet et de donner des idées pour les reproduire sur d'autres territoires.

Une convention avec le PNR Loire-Anjou-Touraine

FNE Pays de la Loire ainsi que la SEPANT (fédération départementale de Touraine liée à FNE) ont signé en mars 2014 une convention avec le Parc Naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Cette convention a une durée de 6 ans. Elle a pour objectif de renforcer les liens qui nous unissent en terme de meilleure prise en compte de l'environnement sur le territoire du parc. Elle permettra de travailler ensemble à renforcer l'excellence de ce territoire sur des thématiques telles que le paysage, les espèces

exotiques envahissantes, la biodiversité, l'aménagement du territoire etc. Il ne reste plus qu'à décliner cette convention de façon concrète à travers des réunions, des réflexions communes ou une participation aux études menées par le Parc ce qui pourrait être le cas lors de l'évaluation à mi-course de la charte de PNR.



Stage publicité et parcs naturels régionaux

La loi fait des parcs naturels régionaux des espaces dans lesquels la publicité est interdite par défaut, dans l'objectif de préserver les paysages de ces territoires. La réalité montre toutefois que des dispositifs publicitaires sont présents dans ces espaces, soit qu'ils aient été autorisés de façon dérogatoire, soit qu'ils soient en situation illicite.

C'est pour réaliser un état des lieux de la situation de la publicité dans les PNR que FNE Pays de la Loire accueillera en stage à partir d'avril 2014 Julie FAUVEL, étudiante en master 2 « Droit de l'environnement » à l'Université de Nantes pour une durée de 6 mois. Elle aura notamment pour mission de comparer les différentes actions menées par les PNR sur cette question et de proposer des pistes d'amélioration.



Source : JEANLEU

Bretagne Vivante - SEPNB

L'association est **fondée en 1959**, à une époque où l'écologie ne concernait encore que quelques initiés. La Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) a joué un rôle précurseur en créant des réserves ornithologiques sur le littoral. Son champ d'action s'est rapidement élargi à tous les problèmes de défense de l'environnement se posant sur le massif armoricain puisque, ses statuts, dès l'origine, étendent son aire de compétence aux cinq départements de la Bretagne historique et « aux départements limitrophes faisant biogéographiquement partie de la même région naturelle que la Bretagne ». En 1968, l'association SEPNB est **reconnue d'utilité publique**. En 1998, la SEPNB change de nom et devient Bretagne Vivante-SEPNB.

Portée par près de 3 000 adhérents, de nombreux militants et une soixantaine de salariés, l'association **gère aujourd'hui un réseau d'espaces naturels protégés**, répartis sur les cinq départements de la Bretagne historique (incluant donc la Loire-Atlantique). Bretagne Vivante est principalement active autour de **4 grands thèmes** :

- **La connaissance et l'étude de la biodiversité** : les naturalistes de l'association organisent régulièrement des inventaires de la faune et de la flore afin d'établir un état de la biodiversité et de mettre en place des mesures de conservation des espèces et des habitats, en particulier les plus menacés. L'association est aussi engagée dans des programmes de conservation au niveau européen (LIFE phragmite, sterne de Dougall, Mulette perlière,...) et au niveau national et régional.

- **La gestion de réserves naturelles** : Bretagne Vivante gère près de 120 espaces naturels dont cinq réserves naturelles nationales et deux régionales. Ces paysages diversifiés abritent une faune et une flore

souvent rare.

- **La formation et l'éducation à l'environnement** : La protection de la nature passe par l'apprentissage et la connaissance. L'association spécifie et dispense des formations à la nature auprès des collectivités et du monde scolaire, activité qui mobilise un tiers des salariés. « On ne protège bien que ce que l'on connaît bien » disait Albert Lucas, l'un des fondateurs de l'association. Le projet éducatif à l'usage des salariés et des bénévoles qui encadrent des animations a été réécrit en 2012 et complété par un guide pratique en 2013. Les animations sur le terrain sont l'occasion d'ouvrir le regard, notamment aux plus jeunes, sur notre environnement.

- **La veille écologique et la mobilisation** : Les adhérents de l'association exercent une vigilance active à chaque fois que l'environnement est menacé et à ce titre, ils prennent position dans le débat public. Ils sont également présents dans les organismes et les commissions publiques. Ils vont sur le terrain, émettent des avis argumentés sur les schémas d'aménagement, les plans locaux d'urbanisme, les projets d'installations classées, etc, lors des enquêtes publiques. Cette veille conduit parfois l'association à engager des contentieux pour faire valoir le droit lors d'atteintes à l'environnement (pollutions, actions illicites) ou de décisions illégales (permis de construire, implantations industrielles, aéroport Notre-Dame-des-Landes...).

Près de 3 000 adhérents, ainsi qu'une soixantaine de salariés



Contact

186 rue Anatole France B.P. 63121 29231 Brest Cedex 3
Tél : 02.98.49.07.18
contact@bretagne-vivante.org
www.bretagne-vivante.org



Rapport d'activité 2013



Dates clés de 2013

**Vie Statutaire de FNE
Pays de la Loire**

Actions réalisées en 2013

Fédération régionale d'associations de protection de l'environnement

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 15 septembre 2008
agrée au titre du code de l'environnement le 05 mars 2012



Si nous ne devons retenir que quelques dates pour 2013 :

janvier : FNE Pays de la Loire participe à la consultation du public sur les questions importantes du futur SDAGE 2016-2021

L'eau vous consulte



www.prenons-soin-de-leau.fr

mars : FNE Pays de la Loire participe au débat public sur la transition énergétique



2 mai : le stage « sentinelle de l'environnement » débute pour une période de 6 mois



16 juillet : FNE Pays de la Loire participe, comme elle a pu le faire depuis son lancement, à la réunion de clôture du débat public lié au projet de parc éolien en mer au large de St Nazaire

septembre : Lancement de la nouvelle formule de notre site Internet



13 novembre : Nos deux représentants nouvellement nommés au CESER prennent leur poste



Source : X. METAY

16 février : Assemblée générale de FNE Pays de la Loire

4 et 5 avril : FNE Pays de la Loire est présente au 37^{ème} congrès de FNE qui a lieu à Clermont-Ferrand et anime un stand au sein du village associatif



Source : X. METAY

24 juin : FNE Pays de la Loire organise une réunion fédérale en Sarthe avec la participation de FNE et d'un grand nombre de bénévoles d'associations départementales et locales



Source : X. METAY

3 et 4 août : FNE Pays de la Loire est présente au week-end festif et militant à Notre Dame des Landes

8 octobre : FNE Pays de la Loire intervient au séminaire national Agenda 21 à Angers



13 décembre : FNE Pays de la Loire participe à la plénière du CROS Ecophyto Pays de la Loire

VIE STATUTAIRE DE FNE PAYS DE LA LOIRE

Assemblée générale 2013

Dans la matinée du samedi 16 février 2013, la fédération régionale a tenu son assemblée générale statutaire. Devant plus d'une quarantaine de personnes ont été présentés le rapport moral pour l'année 2012, le rapport d'activités 2012, les comptes de l'année 2012 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2013, ... Tous ces documents ont été votés à l'unanimité.

Ce fut l'occasion d'accueillir la **fédération départementale de la Mayenne, FE53**, créée en janvier 2011 et qui a adhéré en lieu et place de Mayenne Nature Environnement à la fédération régionale.

Le conseil d'administration a été en parti renouvelé :

- Albert BADIER est devenu administrateur de la fédération régionale au nom de la fédération pour l'environnement en Mayenne.

- Gildas TOUBLANC de la coordination régionale LPO et Hervé LE STRAT de Bretagne-Vivante ont été de nouveau présentés par leur association respective pour siéger au Conseil d'administration de FNE Pays de la Loire en leur nom. Ils continuent donc leur travail à nos côtés pour un nouveau mandat de 2 ans.

L'après-midi de cette journée a été consacré à **un temps d'échanges sur la transition énergétique** avec la présentation du scénario négawatt régional réalisée par l'association Virage Énergie-Climat Pays de la Loire.



Source : X. METAY

Intervention : VEC Pays de la Loire



Source : X. METAY

Intervention : J.-C. GAVALLET, Vice-Président de FNE Pays de la Loire

Vie interne de l'association

Le Conseil d'administration s'est réuni à Angers à six reprises en 2013, en janvier, février, avril, juin, septembre et décembre.

Le Bureau s'est réuni sept fois en 2013 de façon dématérialisée, sous forme de réunion téléphonique via le logiciel Skype et ce en janvier, mars, mai, juin, septembre, octobre et novembre.

Le rapport d'activité est présenté selon l'ordre du programme d'actions 2013.

ACTIONS REALISEES EN 2013

AXE 1 : Animer et qualifier un pôle associatif œuvrant pour la protection de la nature et de l'environnement

Action 1 : Coordonner le tissu associatif régional

FNE Pays de la Loire a un rôle important à jouer en termes de coordination des actions de ses associations membres. Cette coordination permet d'**insuffler une dynamique associative**, de dynamiser le mouvement associatif par l'**échange de compétences, d'informations**, de relations avec les partenaires et la **réalisation de projets communs**. FNE Pays de la Loire a appuyé tout particulièrement sa nouvelle association membre, FE 53 dans un certains

nombre de dossier et dans l'animation de sa vie associative. FNE Pays de la Loire a essayé tout au long de l'année 2014 d'être présente sur les dossiers portés par de petites associations en Loire-Atlantique avec l'espoir de voir la fédération départementale existante adhérer à notre fédération régionale.

le prochainement.

FNE Pays de la Loire a aussi travaillé en 2013 à **coordonner les positions et avis de ses associations membres** et ce, soit en réaction à l'actualité des territoires soit en prévision de dossiers prenant une ampleur régionale.

En 2013, 6 associations adhérentes



LA SAUVEGARDE de L'ANJOU



Action 2 : Mutualiser les moyens et les informations

FNE Pays de la Loire a début octobre 2013 mis en ligne son **nouveau site Internet**. Agée de 2 ans, la première version avait vécu et il devenait important d'apporter un coup de jeune et surtout de pouvoir avoir un site Internet plus complet. Le travail d'un bénévole d'une de nos associations membres a permis de créer ce site Internet. FNE Pays de la Loire lui doit beaucoup pour la réussite de ce projet.

Le site Internet a été consulté 1 433 fois par 1 052 personnes différentes entre le 7 octobre et le 31 décembre 2013, soit par 350 personnes en moyenne par mois. Ce rythme s'est accéléré depuis, puisqu'en janvier 2014, 474 visites ont eu lieu et déjà 334 sur la première quinzaine de février 2014.

En moyenne, se sont 10 nouveaux articles qui sont mis en ligne tous les mois, ce qui demande une attention particulière pour les salariés de FNE Pays de la Loire.

10 nouveaux articles sont mis en ligne tous les mois

FNE Pays de la Loire a publié **deux exemplaires de sa revue** en 2013. Chaque numéro de "La Lettre de FNE Pays de la Loire" fait un tour d'horizon de l'actualité de la fédération régionale et des commissions dans lesquelles elle siège, présente une ou deux de ses associations membres, aborde un sujet sous forme de dossier et consacre deux pages à sa démarche de développement durable et deux pages aux aspects réglementaires et juridiques. Les numéros ont été publiés en octobre 2013 et en début d'année 2014 et à chaque fois à 400 exemplaires. Ils sont mis en téléchargement depuis notre site Internet et aussi diffusés en version numérique.



La mise en oeuvre de cette action sur l'année 2013 a permis:

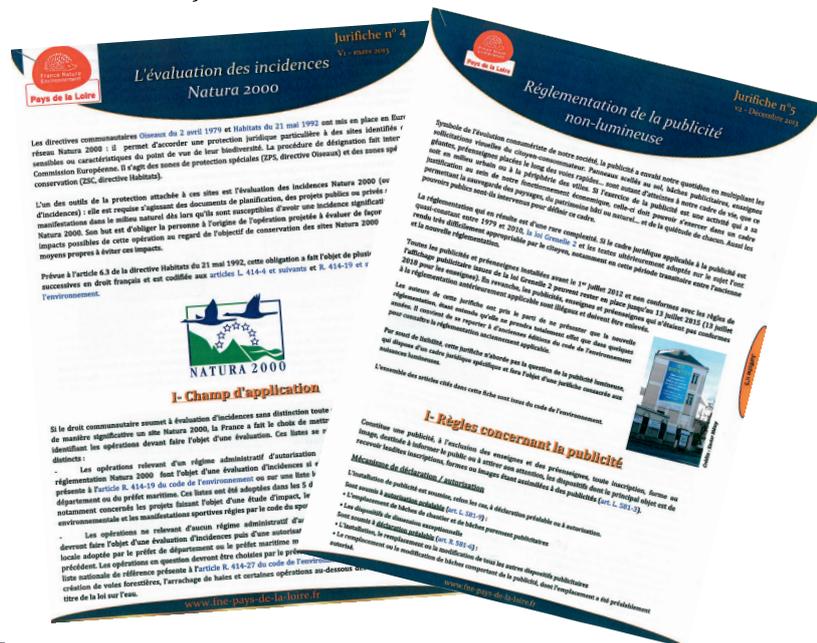
- d'assurer une **meilleure circulation de l'information** naturaliste et environnementale.
- d'apporter une meilleure information aux associations de protection de la nature et de l'environnement de la région et à leurs adhérents, mais aussi aux collectivités, aux services de l'Etat et au grand public.
- de constituer une mémoire de la vie du réseau associatif.

Action 3 : Apporter une assistance technique et réglementaire aux associations

Support d'aide aux associations

Ces supports d'aide englobent une veille législative et réglementaire mensuelle, des **jurifiches** réalisées en appui ou non de formations juridiques et visant à synthétiser de façon pratique les réponses à certaines questions que rencontrent très souvent les associations et des dossiers thématiques inclus dans la revue trimestrielle de FNE Pays de la Loire.

- 3 jurifiches portant sur des thèmes auxquels sont fréquemment confrontées les associations de protection de la nature et de l'environnement (évaluation des incidences Natura 2000, réglementation de la publicité non-lumineuse, nuisances lumineuses)



- Une **lettre d'information mensuelle** (11 éditions, les numéros de juillet et août étant fondus dans un seul document) constituant une veille législative et réglementaire s'agissant de l'environnement. Les **dossiers thématiques** réalisés dans le cadre de la Lettre de FNE Pays de la Loire (notamment un dossier sur l'extension législative du champ de la participation du public, paru dans la revue de l'automne 2013)

Aide et conseil aux associations sur certains dossiers (73,5 heures pour 30 dossiers)

Les associations fédérées ont fréquemment besoin d'un appui de la fédération régionale pour traiter certains dossiers auxquels elles sont confrontées. L'appui en question peut se matérialiser sous la forme de simples **conseils** ou **d'aide à la rédaction de certains actes** (déposition à une enquête publique, plainte, recours), réalisés par le chargé de mission suivi législatif et expertise réglementaire. Quelques exemples de dossiers traités en 2013 :

- Panneaux lumineux d'Angers - 49 (rencontres institutionnelles et suivi)
- Isle aux jeux / St Hilaire de Riez - 85 (aide à préparation mémoire en réplique et conseils)

- Carrière de Baglione - 53 (conseils)
- Aprochim - 53 (aide constitution d'un collectif, conseils, préparation courriers)
- Zone industrielle de Méron - 49 (aide à préparation recours gracieux, aide à préparation mémoire en réponse)
- Barrage de Chalennes/Loire - 49 (aide à préparation recours gracieux)
- A831 - 85 (conseils)
- Family Village 2 - 72 (aide à préparation recours gracieux)
- PLU Noirmoutier - 85 (aide à préparation recours gracieux)
- Rocade Nord Château-Gontier - 53 (conseils)
- Arrêté étiage Authion 2008 - 49 (aide à préparation mémoire en réplique)
- Porcherie Gachot - 49 (aide à déposition à l'enquête publique)
- Révision simplifiée Luché-Pringé - 72 (aide à préparation recours gracieux, aide à préparation recours contentieux)
- Déchets Gasnot - 72 (aide à préparation constitution de partie civile)

30 dossiers locaux suivis

Consultations publiques - projets d'autorisation spécifiques (8 dossiers)

FNE Pays de la Loire **participe à des enquêtes publiques et consultations** dès lors que les projets qui y sont liés sont d'importance régionale. Le chargé de mission suivi législatif et expertise réglementaire coordonne la rédaction des dépositions.

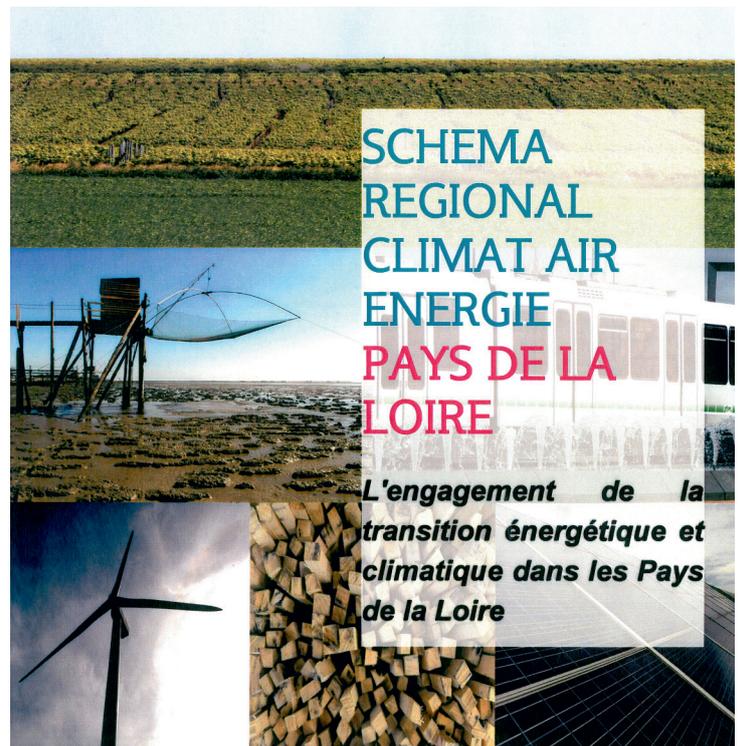
- Réponse à la consultation publique organisée par le ministre de redressement productif s'agissant de l'octroi d'un permis exclusif de recherche à la société Variscan Mines sur la commune de Tennie - 72/53 (18 avril 2013)
- Déposition à l'enquête publique relative au projet de charte du parc naturel régional du Marais-Poitevin - 44 (27 juin 2013)
- Élaboration d'un cahier d'acteur lors du débat public relatif au projet de champ éolien offshore au large du banc de Guérande - 44 (juillet 2013)
- Déposition à l'enquête publique "allongement du quai conteneur" Port de Nantes St Nazaire (22 juillet 2013)
- Déposition à l'enquête publique relative au projet de périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains des « 3 vallées » - 44 (16 octobre 2013)
- Déposition à l'enquête publique relative au projet de renouvellement de la charte du parc naturel régional de Brière - 44 (28 octobre 2013)
- Réponse à la consultation publique organisée par la préfecture de Loire-Atlantique s'agissant de l'octroi de dérogations à la protection d'espèces protégées s'agissant des projets de plateforme aéroportuaire et de desserte routière pour l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes - 44 (7 novembre 2013)

- Déposition à l'enquête publique relative au projet de plan de prévention des risques technologiques applicable sur la commune de Donges - 44 (14 novembre 2013)

Consultations publiques - projets de textes à portée générale (6 dossiers)

La montée en puissance du principe de participation entraîne la possibilité pour tout citoyen et tout groupement de donner son avis sur l'élaboration de tel ou tel texte ayant vocation à s'appliquer de façon générale. **FNE Pays de la Loire participe à certaines de ces consultations** dès lors qu'elles concernent des textes présentant un enjeu au niveau régional. La coordination de la rédaction des positions de FNE Pays de la Loire incombe au chargé de mission suivi législatif et expertise réglementaire.

- Avis dans le cadre de la concertation régionale pour l'élaboration du programme "Ambition Bio 2017" (6 février 2013)
- Avis dans le cadre de la consultation publique sur le rapport "expositions aux niveaux sonores élevés de la musique : recommandations sur les niveaux acceptables" (21 mars 2013)
- Avis dans le cadre de la concertation régionale des assises de l'installation agricole (10 avril 2013)
- Consultation publique "arrêtés Nitrates" (28 juin 2013)
- Projet de modification des seuils de la nomenclature des installations classées relatifs aux élevages de porcs et établissements détenant des porcs (15 novembre 2013)
- Avis dans le cadre de la consultation publique sur le Schéma Régional Climat Air Energie des Pays de la Loire (16 décembre 2013).



Réactions aux infractions environnementales (8 nouveaux dossiers et 2 dossiers anciens)

FNE Pays de la Loire est amenée à saisir les tribunaux et autres instances dès lors que des infractions aux règles qui protègent l'environnement sont perpétrées et qu'elles portent atteinte à son objet social. Une telle action a une **importante portée pédagogique**. Elle réalise cette saisine en coordination avec ses associations membres ou la fédération nationale, en appui des axes d'intervention que s'est fixés cette dernière. C'est le chargé de mission suivi législatif et expertise réglementaire qui s'assure de cette coordination.

Dossiers initiés en 2013 :

- Exploitation non conforme de l'ICPE Action Collecte et Valorisation des Déchets - 49 - (plainte déposée le 8 février 2013). Cette installation de collecte et de traitement de déchets stocke des déchets non-dangereux et dangereux dans des quantités largement supérieures à ce que permet son arrêté d'autorisation et en violation des règles de sécurité applicables (absence de rétention). FNE Pays de la Loire et FNE ont porté plainte à l'encontre de cette société auprès du procureur de la République d'Angers.

- Pollution au fuel des ruisseaux de la Coudrie et de la Poctière - 85 (plainte déposée le 15 février 2013). Plusieurs articles de presse ont fait état du déversement de 1500 litres de fuel dans les ruisseaux de la Coudrie et de la Poctière, près de Challans, en provenance d'un groupe électrogène. Pour ces faits, FNE Pays de la Loire a porté plainte contre X, avec Vendée Nature Environnement, auprès du procureur de la République des Sables d'Olonne. Cette plainte ayant été classée sans suite, les associations ont demandé communication du dossier pénal.

- Destruction d'habitats de pique-prunes par la société Serenis - 44 (plainte déposée le 26 avril 2013). Dans le cadre de la construction d'un « Leclerc Drive », la société Serenis a arraché plusieurs arbres favorables au pique-prunes sans avoir attendu la réponse de l'administration à sa demande de dérogation à la protection de l'habitat de l'espèce. FNE Pays de la Loire et Bretagne Vivante ont porté plainte pour ces faits auprès du procureur de la République de Saint-Nazaire. Elles lui ont adressé une nouvelle plainte dans le cadre de la destruction de zones humides par la même société (plainte déposée le 30 juillet 2013), dès lors que Serenis a détruit sur le même terrain un milieu humide sans avoir respecté les formalités liées à la loi sur l'eau.

- Exploitation illicite de centres de stockage de déchets sur des communes du PNR de Brière - 44 (plainte déposée le 23 juillet 2013). La presse a fait état d'une vaste opération de verbalisation de centres de stockage de véhicules hors d'usage et autres déchets dans un secteur en partie compris dans le territoire du PNR de Brière. FNE Pays de la Loire et Bretagne Vivante ont porté plainte pour ces faits auprès du procureur de la République de Saint-Nazaire.

- Circulation de véhicules terrestres à moteur sur l'île du Carnet - 44 (plainte déposée le 29 juillet 2013). Le Grand Port Maritime Nantes/Saint-Nazaire a alerté FNE Pays de la Loire de faits de circulation de VTM sur le site naturel du Carnet, qui auraient fait l'objet d'un procès-verbal de l'ONCFS. FNE Pays de la Loire a porté plainte pour ces faits auprès du procureur de la République de Saint-Nazaire.

- Destruction d'habitats et individus d'anguille - 85 (plainte déposée le 14 août 2013). Il a été rapporté à FNE Pays de la Loire des faits de destruction d'habitats et individus d'anguille par l'association syndicale de la Vallée du Lay, en juillet 2011. FNE Pays de la Loire et la Coordination de Défense du Marais Poitevin portent plainte pour ces faits auprès du procureur de la République des Sables d'Olonne.

- Destruction de l'habitat d'espèce protégée sur le site de Pied Bercy - 44 (plainte déposée le 11 septembre 2013). Un riverain lui-même plaignant a indiqué à FNE Pays de la Loire que le centre de plein air de Pied Bercy, qui abrite plusieurs espèces protégées, aurait fait l'objet de travaux portant atteinte à l'habitat de ces espèces. FNE Pays de la Loire a porté plainte pour ces faits auprès du procureur de la République de Nantes.

8 dossiers initiés en 2013

Suivi de dossiers engagés en 2012 :

- Site internet de la SARL Rivain Pasquier Motor's - 49 (assignation réalisée le 15 juin 2012). Le tribunal d'instance d'Angers a reconnu par jugement du 15 avril 2013 que FNE Pays de la Loire et FNE avaient subi un préjudice moral du fait de la diffusion sur internet de photographies mettant en scène des quads circulant en milieu naturel lors de réunions organisées par la société RPM.

- Pollution de l'Oudon à l'ammoniaque - 53 (plainte déposée le 29 mai 2012). Suite à l'audience du 24 octobre 2013, le tribunal correctionnel de Laval a condamné le 12 décembre 2013 la société Célia à 30.000€ d'amende pour le délit de pollution des eaux (déversement d'ammoniaque dans l'Oudon). Le préjudice moral de FNE Pays de la Loire, Mayenne Nature Environnement et la Sauvegarde de l'Anjou a été reconnu et réparé, dans des proportions qu'elles jugent toutefois insuffisantes. La société et, à sa suite, les associations, ont fait appel du jugement dans ses dispositions civiles.

Rencontre avec les services de l'environnement de l'État

Les services de l'environnement de l'État (parquets spécialisés, police de l'environnement, autres service) manifestent un fort intérêt pour connaître le réseau associatif et les principales préoccupations de celui-ci. Le chargé de mission suivi législatif et expertise réglementaire de FNE Pays de la Loire a sollicité en 2012 des rendez-vous dans les différents départements afin de faire connaître la fédération et d'apprendre en retour comment **travailler en bonne intelligence** avec les services de l'environnement. Ces rencontres se sont poursuivies à un rythme moins soutenu en 2013.



- Niveau régional : rencontre avec le service risques naturels et technologiques de la DREAL le 31 mai 2013, rencontre avec la mission énergie et changement climatique de la DREAL le 11 juillet 2013

- Mayenne : rencontre avec les responsables de l'ONEMA le 17 juin 2013

- Vendée : rencontre avec les responsables de l'ONEMA le 17 juillet 2013



Contestation de certaines décisions publiques (2 dossiers)

Dans le cadre des procédures de participation du public, **FNE Pays de la Loire intervient** auprès des acteurs publics **en donnant son avis** quant à l'opportunité de la prise de certaines décisions intéressant l'environnement. Dès lors que de telles décisions sont prises en violation du droit applicable, portent atteinte à l'environnement et ne tiennent pas compte de l'avis formulé par la fédération régionale, cette dernière se réserve la possibilité de les déférer devant les tribunaux administratifs afin de demander aux juges de constater leur illégalité. Ces actions sont menées par les bénévoles de l'association, au besoin en ayant recours aux services d'un avocat, avec l'appui du chargé de mission suivi législatif et expertise réglementaire.

Deux décisions ont été contestées en 2013 :

- Renouvellement de l'autorisation d'exploiter la laiterie de la société Célia - 53 (arrêté de la préfète de Mayenne du 23 janvier 2013). L'étude d'impact présentée au cours de l'enquête publique présentait de substantielles lacunes (étude de dangers, plan d'épandage, etc.) relevées par le commissaire-enquêteur qui a émis un avis défavorable quant au projet. En dépit de la demande de FNE Pays de la Loire et de FE53 d'améliorer le dossier sur ces points et de le soumettre de nouveau à enquête publique, la préfecture a délivré l'autorisation à la société Célia. FNE Pays de la Loire et FE53 ont contesté cette autorisation devant le tribunal administratif de Nantes. Leur demande en référé-suspension a été rejetée mais le recours au fond est toujours pendant.

- Récépissé de déclaration des travaux loi sur l'eau de la société Serenis - 44 (récépissé du préfet de Loire-Atlantique du 12 juillet 2013). Ce récépissé, qui acte des destructions de zones humides déjà réalisées, prévoit des compensations qui ne sont pas compatibles avec le SDAGE Loire-Bretagne. Surtout, il témoigne d'un saucissonnage total de la procédure, une demande d'autorisation loi sur l'eau étant actuellement instruite par la préfecture pour la destruction de zones humides situées sur des parcelles adjacentes. FNE Pays de la Loire et Bretagne ont formé un recours pour excès de pouvoir contre ce récépissé le 6 décembre 2013 auprès du tribunal administratif de Nantes.

Action 4 : Editer un ouvrage de référence « Sentinelles de l'environnement »

Les infractions aux règles protégeant l'environnement sont légions sur le territoire régional (pollutions de cours d'eau, dépôt sauvages de déchets, installation de panneaux publicitaires illicites, etc.). Faute de connaître précisément la réglementation qui s'applique et les démarches qui existent pour prévenir, mettre fin ou dénoncer de telles infractions, les bénévoles des associations de protection de l'environnement sont souvent démunis.

C'est pourquoi, emboitant en cela le pas à d'autres associations affiliées à FNE, FNE Pays de la Loire a procédé en 2013 à la **rédaction d'un guide des « Sentinelles de l'environnement »**. Le contenu de ce guide a été réalisé par Vincent RAMARD, stagiaire dans les locaux de FNE Pays de la Loire du 1^{er} avril au 30 août 2013. Encadré par le chargé de mission suivi législatif et expertise réglementaire, Vincent RAMARD a identifié les différentes infractions au droit de l'environnement réprimées par la loi et en a réalisé des résumés facilement appropriables par des profanes (« comprendre le droit »). Chaque fiche relative à une infraction présente par ailleurs les motivations de la réglementation (« comprendre l'atteinte ») et les moyens disponibles pour alerter les autorités compétentes (« pour agir »).

Le guide paraîtra au cours du premier semestre 2014 après avoir été mis en forme. Il sera diffusé au sein du réseau associatif de FNE Pays de la Loire, qui réfléchira par ailleurs à l'opportunité d'une diffusion plus large.

En outre, la présence de Vincent RAMARD a permis à FNE Pays de la Loire d'entamer **la constitution d'un réseau de « Sentinelles de l'environnement »**, bénévoles-relais susceptibles d'aller constater sur le terrain la réalité de certaines situations d'infraction qui seraient rapportées au milieu associatif. Cette préfiguration d'un réseau de « Sentinelles de l'environnement » s'est notamment matérialisée par une présentation par Vincent RAMARD de

la démarche auprès de plusieurs des associations membres de FNE Pays de la Loire, que ce soit via une réunion spécifique (atelier « Sentinelles de l'environnement ») ou en



Source : Y. LE QUELLEC

marge d'une réunion de l'organe dirigeant de l'association concernée.

Enfin, le lancement de cette démarche augure la mise en place de formations sur certains thèmes de guide au cours de l'année 2014.

Action 5 : Créer et animer un réseau d'acteurs associatif siégeant dans les Commissions Locales de l'Eau en Pays de la Loire

Faute de temps mais surtout du fait que nos partenaires financiers n'ont pas répondu favorablement à nos demandes de partenariat sur cette action, celle-ci n'a pas été mise en œuvre en 2013. Elle sera présentée de nouveau pour l'année 2014 sous une forme un peu différente.

AXE 2 : Développer un pôle associatif acteur à l'échelle régionale des politiques développées sur ces thématiques

Action 6 : Être un acteur de la gouvernance environnementale en Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire a participé aux instances régionales dans lesquelles elle était déjà engagée depuis 3 ou 4 ans. Elle a aussi été invitée à participer et à suivre de nouveaux dossiers et projets régionaux. 2013 a été de nouveau une année particulièrement dense.

Ce sont au total plus de 491 heures, soit **70 jours de bénévolat** de la part des administrateurs pour siéger dans ces diverses instances et commissions et environ **50 jours de travail** du coordinateur dédiés à cela.

Vous trouverez ci-jointe (Annexe 1) la liste des réunions auxquelles FNE Pays de la Loire a participé en 2013.

Retour sur quelques faits marquant de la vie des diverses commissions où siège FNE Pays de la Loire.

491 heures de représentation bénévole

Conseil Économique Social et Environnemental Régional – CESER

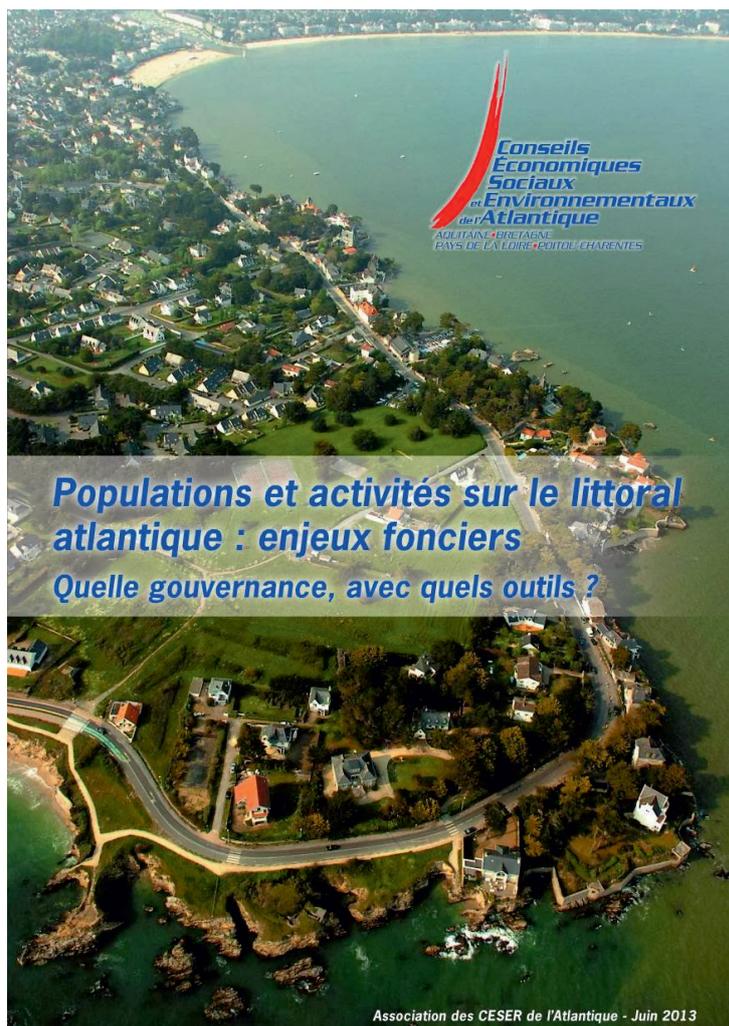
Deux représentants siègent au nom de FNE Pays de la Loire au CESER depuis juin 2011. Il s'agit de Régine BRUNY, administratrice de la Sauvegarde de l'Anjou et Jean-Christophe GAVALLET, Président de Sarthe Nature Environnement.

En novembre 2013, **les membres du CESER ont été renouvelés**. Après plusieurs rencontres avec le préfet de région, la SGAR et le président du CESER, une liste de candidats commune à plusieurs associations liées à l'environnement (FNE Pays de la Loire, Coordination régionale LPO Pays de la Loire, GRAINE et URCPPIE) a été envoyée comme proposition.

FNE Pays de la Loire a maintenu ses 2 sièges et a de nouveau nommé Régine BRUNY et Jean-Christophe GAVALLET afin qu'ils continuent le travail commencé depuis 2 ans et demi.

Plusieurs études ont été conduites et ont vu leur terme en 2013. Retour sur 2 études plus particulièrement suivies par nos représentants :

- Une étude votée en mai 2013 portant sur «Populations et activités sur le littoral atlantique : Enjeux fonciers. Quelle gouvernance avec quels outils?». Cette étude a été menée par le CESER de l'Atlantique regroupant dans un groupe de réflexion des membres du CESER de Bretagne, des Pays de la Loire, de Poitou-Charentes et d'Aquitaine.



- Une étude sur « Les infrastructures de transports et de communication : moteurs de développement durable ». C'est une note de conjoncture, à la fois état des lieux et réflexion prospective de l'ensemble des modes de transport et de télécommunications existants, programmés ou souhaitables prenant en compte l'évolution des besoins. Cette étude a été présentée le 14 octobre 2013 par son rapporteur, Jacques BOISLEVE, membre du groupe « environnement ».

Le CESER s'est positionné sur les grands projets d'infrastructures régionaux en projet ou en réflexion : A831, nouveau franchissement de la Loire, Ligne Grande Vitesse Rennes-Nantes, aéroport de Notre-Dame-des-Landes, développement du Grand Port Maritime de Nantes St-Nazaire ... autant de dossiers sur lesquels FNE Pays de la Loire est attentive sinon opposée.



Comité de bassin Loire-Bretagne

Depuis décembre 2010, Yves LEPAGE siège au Comité de bassin Loire-Bretagne. Il participe à plusieurs commissions : commission inondation, commission littorale, commission finances et commission communication, commission planification.

Cela représente plus de deux journées par mois de temps de bénévolat et de nombreux déplacements sur Orléans mais aussi sur l'aval du bassin Loire-Bretagne.

Comité Régional d'Observation et de Suivi du Plan Écophyto 2018 – CROS Écophyto 2018

FNE Pays de la Loire suit avec attention les travaux mis en œuvre dans le cadre de la déclinaison régionale du plan Écophyto. Pour cela, elle **siège au Bureau du CROS Écophyto 2018** et participe à l'ensemble des commissions mises en place que ce soit en Zones Agricoles ou en Zones Non Agricoles.

FNE Pays de la Loire a répondu à l'appel à projet « communication » lancé début 2013 et son action a été retenue pour être mise en œuvre. Une journée d'information sur le plan Écophyto et sa réalité en Pays de la Loire a donc été organisée à Angers le 27 novembre 2013. Elle a réuni plus de 40 personnes d'horizon divers (collectivités, associations de consommateurs, associations de protection de l'environnement, techniciens rivières, ...).

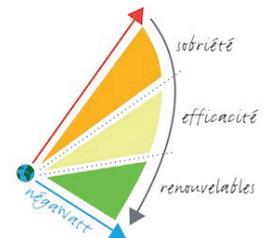
États régionaux de l'énergie

FNE Pays de la Loire participe depuis le 1^{er} octobre 2012 aux États régionaux de l'Énergie animés par le Conseil régional.

FNE Pays de la Loire a été présente début 2013 et jusqu'au printemps dans trois des cinq ateliers institutionnels qui se sont réunis pour définir un diagnostic partagé de la situation et proposer un scénario à 2020 puis 2050 à l'échelle régionale.

Le travail autour de ce scénario n'a pas forcément été très simple. Il a permis de travailler conjointement avec l'association Virage Energie Climat Pays de la Loire dont le scénario négawatt régional était utilisé comme un des scénarios possible.

Ces états régionaux ont pris fin le 6 décembre 2013 et ses enseignements seront mis en œuvre à travers la stratégie régionale de transition énergétique votée début 2014 par les élus du conseil régional.



Réflexion sur la mise en place d'un conservatoire d'espaces naturels en Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire est associée depuis juillet 2012 au travail de réflexion lancé par l'État et le Conseil régional et animé par la fédération des conservatoires d'espaces naturels, quant à la faisabilité et à l'intérêt de créer un Conservatoire régional d'espaces naturels en Pays de la Loire. Cette réflexion qui devait aboutir en 2013 se poursuit avec de nouvelles échéances pour 2014. **FNE Pays de la Loire suit avec attention ce dossier.**

Instance de concertation et de suivi éolien off-shore de St Nazaire

Un débat public a eu lieu entre le 20 mars et le 20 juillet 2013 concernant le projet de parc éolien en mer au large de St Nazaire. FNE Pays de la Loire s'est impliquée dans celui-ci en étant présente aux réunions et en rédigeant **un cahier d'acteur** afin de rappeler les questions sur lesquelles il est important d'avoir des réponses avant la mise en enquête publique prévue pour 2015.



L'instance de concertation a été relancée suite à l'annonce en octobre par le porteur du projet suite aux conclusions de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) de continuer le projet. FNE Pays de la Loire participe à un des trois ateliers mis en place et est représentée dans les deux autres ateliers par des associations membres.

Le projet de parc éolien au large des deux îles (Yeu et Noirmoutier en Vendée) se profile à l'horizon et FNE Pays de la Loire a rencontré en 2013 un des deux porteurs de projet. Le lauréat de l'appel d'offre sera connu début avril 2014, cela ne sera que le début d'un nouveau dossier pour nous.

Réflexion autour de l'estuaire de la Loire : le pacte Estuaire

FNE Pays de la Loire a été invitée à suivre dès le début de l'année 2013 les réflexions animées par la préfecture de région sur l'estuaire de la Loire. Le préfet de région souhaitant réunir autour d'une même table tous les acteurs concernés par l'estuaire de la Loire et rédiger ensemble un pacte.

Les discussions étaient bien avancées fin 2013 et devraient se finaliser en 2014. Certains éléments rédigés dans le pacte ne sont pas encore de notre goût et sans avancée significative il n'est pas certain que nous en soyons signataires.



Source : F. VIGOUROUX

Baromètre du Développement Durable

FNE Pays de la Loire participe depuis fin 2010 au comité de pilotage Baromètre du développement durable animé par la FRCIVAM des Pays de la Loire. Le travail est abouti avec la validation du questionnaire en 2012 et le **lancement du site Internet fin septembre 2013**. FNE Pays de la Loire a mis en œuvre ses talents de médiateur pour faire avancer le projet.

Il reste maintenant à communiquer sur cet outil pour que des associations, des élus, des citoyens s'en saisissent et mettent en place un baromètre du développement durable à l'échelle de leur commune.



5^{ème} programme régional Nitrates

FNE Pays de la Loire a été invitée à participer aux réunions de travail concernant la définition du 5^{ème} programme régional Nitrates. Trois administrateurs ont participé aux réunions tout au long de l'année et continueront en 2014 puisque les discussions, qui sont devenues très rapidement tendues, n'ont pas permis d'aboutir en 2013 du fait d'un retard dans les orientations nationales.

FNE Pays de la Loire participe à bien d'autres commissions régionales ou groupes de travail, ne citons que les principaux : Schéma Régional de Cohérence Écologique, Commission Régionale Agriculture-Environnement, Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux, Réseau Rural Régional, Atlas du paysage régional, Profil environnemental régional, ...

FNE Pays de la Loire a suivi des dossiers régionaux en 2013 : relance de l'exploration minière, travaux de la LVG Le Mans-Rennes, l'A831, ...



Source : A. ABELARD

ACTIONS DE COMMUNICATION EN 2013

Être acteur de la gouvernance, c'est aussi communiquer pour faire entendre ses positions.

En 2013, FNE Pays de la Loire a diffusé 10 communiqués de presse aux médias régionaux. Pour rappel :

- communiqué du 12 février 2013 intitulé « Notre Dame des Landes : FNE Pays de la Loire rencontre la Mission Agricole »
- communiqué du 21 mars 2013 intitulé « Notre Dame des Landes, le dossier est devant l'Union Européenne : sortie de piste juridique d'un projet nuisible. »
- communiqué du 10 avril 2013 intitulé « Notre Dame des Landes : un projet obsolète devenu très fragile »
- communiqué du 7 mai 2013 intitulé « Pontchâteau / Ste Anne sur Brivet : des arbres à Piques-Prunes arrachés au mépris de la loi pour installer un Leclerc Drive »
- communiqué du 12 juin 2013 intitulé « Grave pollution de la rivière Oudon : Lactalis devant la justice »
- communiqué du 18 septembre 2013 intitulé « Parc éolien au large de St Nazaire : FNE Pays de la Loire conforté dans

10 communiqués de presse

son analyse »

- communiqué du 23 septembre 2013 intitulé « Notre Dame des Landes : la mauvaise foi de la France devant l'UE »
- communiqué du 5 novembre 2013 intitulé « Notre Dame des Landes : il faut revoir les inventaires naturalistes ! »
- communiqué du 12 décembre 2013 intitulé « Pollution de l'Oudon : la condamnation exemplaire de Lactalis »
- communiqué du 16 décembre 2013 intitulé « Notre Dame des Landes : l'Etat franchit la ligne rouge »

Ces communiqués de presse, dont la plupart ont été rédigés en commun avec d'autres associations, ont permis d'**être présent dans la presse régionale** : articles de presse dans les quotidiens régionaux, interviews diffusés sur les radios locales, ... Plus d'une dizaine de coupures de presse citant FNE Pays de la Loire ont pu être rassemblées en 2013.

Pour améliorer notre relationnel avec la presse et notre présence dans les médias, le président de FNE Pays de la Loire et le coordinateur ont suivi une formation d'une journée sur ce sujet début décembre 2013. Cette formation a été organisée par FNE et animée par une journaliste professionnelle.



Source : X. METAY



Action 7 : Œuvrer pour la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement des associations et mettre en œuvre notre agenda 21 associatif

FNE Pays de la Loire a lancé officiellement son Agenda 21 associatif en février 2013. Cette première année de mise en œuvre a permis de décliner un certain nombre d'actions afin d'améliorer le fonctionnement de la fédération régionale et de progresser afin de diminuer notre empreinte écologique.

Ces actions concernent la gestion des déchets, la meilleure gestion des flux énergétiques (électricité, eau) consommés au siège social, l'encouragement au co-voiturage pour nos événements associatif, la réalisation de toutes nos réunions de Bureau de façon dématérialisée, ...

Comme en 2012, FNE Pays de la Loire a pu partager son expérience avec d'autres partenaires. Ce fut le cas lors de la journée du 8 octobre organisée à Angers, où FNE Pays de la Loire a témoigné au Séminaire national Agenda 21 organisé par le Comité 21.

AXE 3 : Développer une expertise

Action 8 : Participer à la consultation sur les questions importantes du SDAGE 2016-2021

FNE Pays de la Loire a participé activement à la consultation du public sur les questions importantes du SDAGE 2016-2021. FNE Pays de la Loire :

- **a animé des stands** lors d'événements : stand pendant 3 jours lors de la manifestation organisée fin janvier à Angers dans le cadre de la journée mondiale des zones humides par les étudiants en Master II d'écologie des zones humides, stand dans un magasin bio et local à Angers un samedi matin de février, ...
- est intervenue lors d'une **conférence sur le thème de l'eau** afin d'apporter un éclairage sur la qualité de l'eau en Pays de la Loire,
- **a communiqué via son site Internet** et la diffusion de mails aux associations de son mouvement les informations liées à cette consultation et ce tout au long de cette dernière,
- **a animé 3 réunions départementales** permettant de présenter les enjeux de cette consultation et de faire répondre aux questionnaires les participants à ces réunions qui ont eu lieu à Angers, Laval et Le Mans.

FNE Pays de la Loire a participé à la journée animée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour faire le bilan de cette consultation et envisager la prochaine (fin 2014-début 2015). FNE Pays de la Loire a co-animé un des ateliers présentant les actions réalisées.

Action 9 : Créer et animer des actions de sensibilisation du grand public

FNE Pays de la Loire a participé à plusieurs événements en 2013 permettant de sensibiliser le grand public aux thèmes liés à l'environnement. Pour ne retenir que les principaux :

Soirée film-débat – Gaz de schiste 16 avril 2013

FNE Pays de la Loire a animé une soirée film-débat au Mans (cinéma Les Cinéastes) dans le cadre de ses actions de sensibilisation en lien avec le débat national vers la transition énergétique. Suite à la projection du film « Promised Land » en avant-première, FNE Pays de la Loire a animé un débat sur la place des énergies fossiles dans notre société, sur la question de l'exploitation ou non du gaz de schiste en France et dans le monde, sur le mix énergétique souhaitable et soutenable etc.



Source : X. METAY



Source : FNE

Semaine Européenne de Réduction des Déchets 19 novembre 2013

FNE Pays de la Loire a animé une **conférence sur le thème du gaspillage alimentaire** dans la cadre des manifestations organisées par la Communauté de Communes du Pays des Herbiers (85).

Formation professionnelle pour les salariés de FNE Pays de la Loire

Comme l'encourageait le plan de formation validé fin 2012 pour l'année 2013, les salariés ont pu suivre plusieurs formations pour un total de 4 jours chacun.

Xavier METAY a suivi 3 formations (Améliorer ses relations avec la presse, Gestion des fins de contrat, Gestion financière d'une association).

Benjamin HOGOMMAT a suivi 2 formations (ICPE et réglementation, Loi sur l'eau).

Formations des bénévoles du mouvement associatif lié à FNE Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire entend **fournir aux bénévoles et salariés de son réseau des formations théoriques et pratiques**. Au total, ce sont 6 journées de formation qui ont été organisées et animées en 2013 :

- Formation sur l'initiation au droit de l'urbanisme au Mans (72) le 23 février 2013 – 12 participants
- Formation sur l'accès au droit et à la justice à La-Roche-sur-Yon (85) le 11 octobre 2013 – 8 participants
- Formation sur l'initiation au droit de l'urbanisme à Château du Loir (72) le 19 octobre 2013 – 11 participants
- Formation sur la protection juridique des sites Natura 2000 à Angers (49) le 15 novembre 2013 – 6 participants
- Formation sur la protection juridique des sites Natura 2000 à Laval (53) le 30 novembre 2013 – 7 participants.

6 journées de formation

Sans oublier, la formation organisée le 27 novembre 2013 à Angers (49) sur le plan Ecophyto en Pays de la Loire.

Le chargé de mission suivi législatif et expertise réglementaire a été invité à participer à certains événements afin de réaliser une intervention sur un point précis :

- Intervention sur le Schéma de Cohérence Territoriale lors d'un débat public organisé par l'association CPNS à St Gilles Croix de Vie (85) le 24 mai 2013.

- Intervention sur la réglementation de la publicité lors de l'atelier organisé par COORLIT 85 à La Roche sur Yon (85) le 29 novembre 2013.

CONCLUSION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Ce rapport montre la diversité des thématiques abordées, tant par les bénévoles que par les salariés de FNE Pays de la Loire. Il témoigne aussi des compétences que FNE Pays de la Loire doit mettre en œuvre chaque jour pour se positionner, s'exprimer, donner son avis, critiquer et bien entendu proposer d'autres solutions ou pistes de réflexion. Ces compétences sont à puiser dans notre mouvement associatif au niveau départemental et local, car sans nos bénévoles de terrain nous ne serions pas grand-chose. Cette expertise est aussi issue des échanges que nous construisons avec nos partenaires. 2013 fut une année bien remplie, 2014 s'annonce sur la même lancée.

A retenir aussi pour 2013

OBTENTION DE L'AGREMENT DU MINISTERE DE LA JUSTICE

Le 26 décembre 2013, le ministère de la justice remettait l'agrément permettant à FNE Pays de la Loire de **réaliser du conseil juridique à ses associations membres** et ce sous forme de prestation. Cette reconnaissance arrive à point nommé alors que ce service est de plus en plus demandé.

FNE PAYS DE LA LOIRE LAUREAT DU PRIX "AGIR" 2013

En 2013, la fédération régionale a fait partie des dix lauréats nationaux ayant reçu le prix "Agir" décerné par le Crédit Coopératif et France Nature Environnement. Ce prix, une somme de 1 500 euros, vient encourager l'action programmée et réalisée en mai 2013 dans le cadre de la transition énergétique.



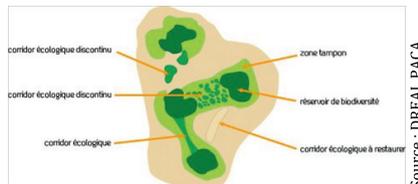
Source : X. METAY

Schéma Régional de Cohérence Ecologique

La Trame verte et bleue, formalisée par les lois Grenelle I en 2009 et Grenelle II en 2010, a pour objectif «d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques». Elle passe par la création d'un «schéma régional de cohérence écologique» élaboré par la région et l'État. **Ce schéma doit être «pris en compte» par les documents locaux d'urbanisme**, ce qui est une contrainte juridique modeste. En revanche, il est plus contraignant pour les infrastructures d'État qui doivent être «compatibles» avec lui.

La Trame verte et bleue vise à **restaurer un réseau de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques**.

Elle part du constat que la fragmentation des habitats, liée à l'aménagement urbain ou aux infrastructures de transports, est un facteur de perte de biodiversité. La Trame verte et bleue devrait donc permettre aux espèces et populations d'espèces de se déplacer, d'échanger, mais aussi de préserver le bon fonctionnement des écosystèmes, améliorer et diversifier les paysages.



Source : DREAL PACA

Un comité national, installé officiellement le 18 octobre 2011 a pour mission de « garantir la cohérence de la mise en place de la Trame verte et bleue sur l'ensemble du territoire ».

Les régions sont en train de mettre peu à peu en œuvre cette démarche. Depuis 2011-2012, elles cartographient, inventorient, et s'organisent pour répondre aux grandes lignes du Grenelle de l'environnement, qui a initié la démarche Trame verte et bleue.

En Pays de la Loire, depuis le printemps 2011 la démarche d'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) des Pays de la Loire est engagée. Pilotée par l'État et le Conseil régional, la démarche réunit de nombreux acteurs. L'arrêté portant nomination des membres du Comité régional TVB a été signé le 29 juillet 2013. FNE Pays de la Loire figure parmi les acteurs dans le collège des représentants d'associations et d'organismes œuvrant pour la préservation de la biodiversité.

L'objectif d'arrêter le SRCE au 31 décembre 2012 comme l'indiquait le Grenelle de l'environnement n'a pas été tenu. En Pays de la Loire, la méthode de travail de co-création par les acteurs de celle-ci et les aspects de méthodologie

cartographique ont pris beaucoup de temps au démarrage. Aujourd'hui, les réservoirs régionaux sont définis, les corridors écologiques sont en train de l'être. Il y a bon espoir de voir le SRCE mis en consultation du public d'ici fin 2014 pour être arrêté par le préfet de région début 2015.

Avec ses dimensions économiques, mais aussi sociales, culturelles et paysagères, la préservation des continuités écologiques et de la biodiversité constitue une opportunité pour la Région Pays de la Loire. En interrogeant les conséquences de nos modèles de développement, le respect d'une trame verte et bleue engage à concevoir de nouvelles formes d'aménagement du territoire plus respectueux des milieux naturels.

Pour en savoir plus :

Il existe un **centre de ressources** sur la Trame verte et bleue pour mutualiser les connaissances, retours d'expériences et échanger. Il est accessible à l'adresse : www.trameverteetbleue.fr

La TVB en Pays de la Loire sur le site de la DREAL : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-a1761.html>

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Les conditions indispensables à son maintien et à son fonctionnement sont réunies. Ainsi une espèce peut y exercer l'ensemble de son cycle de vie : alimentation, reproduction, repos.

Ils sont donc à identifier et préciser à chaque échelle (région, intercommunalité, commune) pour refléter un réseau le plus complet et fonctionnel possible.

Les corridors sont des voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité. Ces liaisons fonctionnelles entre écosystèmes ou habitats d'une espèce permettent sa dispersion et sa migration. Ils sont généralement classés en trois types principaux :

- structures linéaires : haies, chemins, ripisylves...
- structures en pas japonais ou ponctuation d'espaces relais : mares, bosquets...
- matrices paysagères : type de milieu paysager, artificialisé, agricole...



Source : X. METAY

La charte d'un parc naturel régional : une portée juridique complexe



La région Pays de la Loire compte trois parcs naturels régionaux (PNR) : Normandie-Maine (53-72), Loire-Anjou-Touraine (49) et Brière (44). Leur

actualité est dense puisque l'enquête publique relative au renouvellement de la charte du PNR de Brière s'est déroulée en octobre 2013 tandis que les chartes des deux autres PNR, bientôt arrivées à la moitié de leur période d'application, vont faire l'objet d'un bilan intermédiaire. En outre, un projet de charte pour le marais poitevin (85), qui avait perdu son statut de PNR fin 1996 en raison de la dégradation environnementale dramatique de son territoire, a également été présenté au public au cours de l'année 2013. Ce territoire retrouvera son label d'ici peu. Cette actualité mérite que quelques développements soient consacrés à cet outil à la portée juridique complexe.

Dans une optique de développement durable, le PNR porte **un projet de territoire partagé par différents acteurs**. Aux termes de l'article R. 333-1 du code de l'environnement, il a ainsi pour objectifs de « *protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée, (...) de contribuer à l'aménagement du territoire, (...) de contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie, (...) d'assurer l'accueil l'éducation et l'information du public* » et « *de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines* ». Des outils davantage axés sur le pilier environnemental du développement durable seront plus adaptés pour certains espaces de grande sensibilité environnementale (réserves naturelles, arrêtés de biotope, sites Natura 2000, etc.). Pour autant, le PNR peut constituer **un outil très intéressant de gestion et d'animation d'un territoire**.

Le document constitutif d'un PNR est sa charte, dont l'élaboration est pilotée par le Conseil régional et qui est finalement adoptée par décret après enquête publique et consultation de différents organismes dont le Conseil national de protection de la nature et la Fédération nationale des PNR. La charte contient notamment des « *orientations de protection, de mise en valeur et de développement envisagés pour la durée du classement* » ainsi

que « *les mesures qui seront mises en œuvre* » dans le cadre de ces orientations. Elle est valable pour une durée de douze ans, renouvelables.

Le PNR n'est pas le plus strict outil juridique de protection des espaces puisque repose avant tout sur **une démarche volontaire et facultative des collectivités territoriales signataires de la charte**. Les orientations sont donc **négociées et les mesures réalisées de façon volontaire par les collectivités qui s'y sont engagées**. Sur ce plan là, la portée de la charte dépend donc du degré d'ambition sur lequel se sont accordées les parties prenantes. En tout état de cause, ce degré doit être suffisamment important pour remplir les objectifs assignés par défaut à un PNR, au risque de fragiliser juridiquement le document.

Le code de l'environnement précise toutefois que, **sur certains aspects, la portée juridique du PNR va au-delà du simple engagement volontaire de mesures par les signataires**. Ainsi, les **documents d'urbanisme** (SCOT, PLU, cartes communales) doivent être compatibles avec les orientations de la charte, au risque de subir la censure de la justice administrative (ex : CE, 29 avril 2009, n°293896). Il en est de même des **règlements locaux de publicité**, qui ne peuvent donc réintroduire de la publicité en dehors des agglomérations si une charte de PNR s'y oppose (L. 333-1 C. env.). La charte doit également établir « *les règles de circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins de chaque commune adhérente* » (L. 362-1 C. env.).

Enfin, le Conseil d'État a indiqué qu'une charte de PNR pouvait tout à fait poser des « *règles de fond avec lesquelles les décisions prises par l'Etat et les collectivités territoriales adhérant à la charte dans l'exercice de leurs compétences devront être cohérentes* », s'agissant par exemple de l'exercice de certaines activités potentiellement néfastes à l'environnement (règles applicables aux ICPE, etc.). Ces règles ne sont valables que pour autant qu'elles participent à l'atteinte des objectifs que le code de l'environnement assigne aux PNR et qu'elles n'imposent pas par elles-mêmes d'obligation aux tiers indépendamment d'une décision administrative (CE, 8 février 2012, n°321219).



BREVES ... BREVES ... BREVES ... BREVES ... BREVES ... BREVES ...

Rocade nord de

Château-Gontier

De mauvaises raisons pour un mauvais projet

Le 20 février 2014 s'achevait l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de contournement nord de Château-Gontier (53). Ce projet vise officiellement à faciliter les liaisons routières entre Laval et Nantes et à désengorger le centre ville de la commune. Ces raisons sont toutefois extrêmement discutables : le trafic Laval-Nantes s'opère naturellement par la RD771 (Chateaubriand), en cours d'amélioration, et les comptages de trafic n'ont pas pris en compte la mise en service il y a moins d'un an de la rocade sud. Ce projet au financement flou causerait à l'environnement un cout important. Pour appuyer FE53 et l'association « Rocade nord à Château-Gontier : pourquoi ? », FNE et FNE Pays de la Loire se sont prononcées contre ce projet et attendent à présent l'avis de la commission d'enquête.

Réglementation

Pesticides



Source : J.-P. Dalbéra

Une prochaine interdiction hors usage agricole

Le Parlement vient d'adopter le 6 février 2014 une proposition de loi visant à interdire l'emploi de pesticides par les autorités publiques pour l'entretien des espaces verts à compter de 2020 et par les particuliers à compter de 2022. Au vu de leur dangerosité, ces produits chimiques bioaccumulables ne seront donc bientôt utilisables que pour l'entretien de grandes infrastructures (autoroutes, voies ferrées...) et dans un cadre agricole.

Habitats de

Castors

La destruction illicite de l'habitat de castors à Distré

Depuis quelques années, une famille de castors s'est installée dans un marais relié à un ruisseau sur la commune de Distré (49). Elles y ont construit un barrage qui leur sert d'habitat. Ce dernier rend légèrement plus humide ce secteur qui l'est déjà, sans aucun dommage pour les personnes et les biens mais à la grande colère du maire qui a ordonné au cours du mois de décembre 2013 la destruction du barrage. Ce faisant, il s'est rendu coupable de plusieurs infractions pénales, le barrage étant l'habitat d'une espèce protégée et ce secteur faisant l'objet d'un arrêté de biotope. La Sauvegarde de l'Anjou et la LPO Anjou ont par conséquent porté plainte pour ces faits dont elles souhaitent qu'ils ne se reproduisent pas.

LGV

Nantes - Rennes

Un débat public acté

Par décision du 8 janvier 2014, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé que le projet de ligne à grande vitesse entre Nantes et Rennes fera l'objet d'un débat public. La date précise de ce débat est pour l'heure inconnue. La CNDP considère que ce projet « revêt clairement un intérêt national » et présente des « enjeux socio-économiques importants pour les régions concernées » et des « incidences environnementales significatives ». La procédure de saisine de la CNDP avait été interrompue dans la perspective du rendu du rapport « Mobilité 21 », qui classe ce projet parmi ceux dont l'engagement doit être envisagé entre 2030 et 2050.



Source : X. METAY



Source : Kornofulfigure

Elevages industriels

Porcins

Les associations contestent le régime de l'enregistrement

Le gouvernement a adopté fin décembre, contre l'avis des associations, un texte faisant passer les élevages comprenant 450 à 2000 porcs sous le régime de l'enregistrement. Ceci aboutit à dispenser ces projets d'étude d'impact et d'enquête publique, en dépit des graves nuisances que peuvent causer ces élevages qui sont responsables pour grande partie des phénomènes de marées vertes. Ce cadeau fait au lobby industriel porcin, qui va renforcer la crise structurelle de l'agriculture de l'ouest de la France, a été accordé alors même que la France est de nouveau poursuivie par la Commission européenne sur la question des nitrates. FNE, FNE Pays de la Loire et Eau et Rivières de Bretagne viennent de contester ce texte devant le Conseil d'État. La Bretagne et les Pays de la Loire concentrent 70% de la production porcine française.

Pour contacter nos associations membres :

Sauvegarde de l'Anjou - 02 41 34 32 24
www.sauvegarde-anjou.org

Fédération pour l'Environnement en Mayenne
02 43 02 97 56

Sarthe Nature Environnement - 02 43 88 59 48
www.sne72.asso.fr

Vendée Nature Environnement - 06 32 24 28 03
<http://vendee-nature-environnement.info>

Coordination régionale LPO - 06 45 72 16 02
<http://paysdelaloire.lpo.fr>

Bretagne-Vivante - 02 98 49 07 18
www.bretagne-vivante.org

Virage Energie-Climat Pays de la Loire
www.virageenergieclimatpdl.org

Agenda :

Vendredi 11 avril : L'association Coorlit 85 organise l'**Atelier "Sédiments portuaires : problèmes, solutions"** à La Roche sur Yon (85) de 9h à 17h à la Bourse du Travail (16 bd Louis Blanc).
Pour plus d'informations : coorlit85@wanadoo.fr

Samedi 26 avril : Venez rencontrer SNE pour partager des idées de jardinage au naturel sur son **stand lors de la manifestation Floravril** avec la Charte Jardiner au Naturel, rue Montoise au Mans (72).

Lundi 28 avril : **Sortie à la découverte des castors** animée par Mayenne Nature Environnement en partenariat avec le CG 53 dans le cadre du **Printemps des castors** - RdV place de l'église de Houssay (53) à 14h - inscription obligatoire - Toutes les informations : www.printempsdescastors.fr

Mercredi 21 mai : **Colloque "Biodiversité et gestion des espaces publics"** au centre Beautour à La Roche sur Yon organisé par la Coordination régionale de la LPO Pays de la Loire. Thème 2014 : gestion de l'herbe (fauche, pâturage, ...)

Samedi 24 et dimanche 25 mai : **Fête de la nature** : Pour sa 8^{ème} édition les herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches vous donnent rendez-vous pour l'édition 2014. Toutes les informations sur www.fetedelanature.com



Photographie prise par M. Nicolas Gerard, premier prix du public concours photo *Quand l'eau rencontre la terre*. Concours organisé par FNE et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne en 2013.

